



Communauté de Communes des
PORTES de ROMILLY
sur Seine

Ref. 3486
AUTRES ZONES/PORTS CHAMPAGNE
ARDENNE 10

**TERRAIN DE 80 000 M² À ROMILLY-
SUR-SEINE (10) - ZI JACQUARD**
DESTINATION : IMMOBILIER
LOGISTIQUE ET VRAC

Surface du terrain	Situation / Desserte
<p>Disponibilité Immédiate</p> <p>Surface totale 80000 m²</p> <p>Divisible Oui</p> <p>selon projet d'implantation</p>	<p>ZI Jacquard - RD 619</p> <p>Accès autoroute A proximité</p> <p>Accès direct par la RD 619 (Troyes - Provins - Paris)</p> <p>A 30 mn de l'embranchement autoroutier</p> <p>A 1h15 de Paris-Est et à 1h00 de Marne la Vallée (A4)</p> <p>A 15 mn du Port de Nogent sur Seine (ligne régulière de transport en conteneurs avec Le Havre via un canal à gabarit européen)</p> <p>Accès aéroport A proximité</p> <p>A 40 mn de l'aéroport international de Paris-Val de France (fret et passagers low cost)</p> <p>Accès transport en commun A proximité</p> <p>Ligne SNCF Paris-Bâle</p>
Equipements	Urbanisme
Raccordements électriques et eaux usées	<ul style="list-style-type: none"> Parcelle section BR 101 Zone d'urbanisation dédiée aux activités économiques 1Aub
Particularités du site	Conditions financières
<ul style="list-style-type: none"> Dernière opportunité dans la zone d'activités de Romilly-sur-Seine Zone d'activités équipée d'une voirie lourde et desservant l'axe de la RD 619 Paris-Troyes 	<p>Prix de cession : Nous consulter</p> <p>Avantage financier : Prime d'Aménagement du Territoire (PAT) – Zone d'aide à finalité régionale</p>
Fiscalité	Publicité
<p>Taxe foncière bâti: 12 à 20 €/m²</p> <p>Taxe foncière sur le non bâti : 10 à 20 €/m²</p> <p>Taxe CFE 13.88 %</p>	<p>Publié le 23 février 2017</p> <p>Durée minimale de publication : 6 semaines</p>